

L'ALLIANCE

Bulletin municipal de la Commune d'Étalans

MOT DU MAIRE

Chères Estalanaïses, chers Estalanaïsi,

Après avoir subi une intervention chirurgicale au mois d'août, je m'apprête à reprendre mes fonctions début octobre. Je souhaite remercier chaleureusement l'équipe municipale, tout particulièrement les adjoints, pour leur investissement durant mon absence.

Je profite de l'occasion pour partager, brièvement, avec vous l'état d'avancement des deux projets d'importance en cours dans notre commune. Concernant l'extension et la réhabilitation des locaux du périscolaire, à la suite d'un appel d'offre, 3 maîtres d'œuvre ont été présélectionnés pour un recrutement définitif prévu à la fin de l'année. Pour les travaux de réhabilitation du presbytère, destiné à accueillir la mairie et la médiathèque, l'appel à candidature pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre est en cours. Le choix définitif se fera également avant la fin de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne !



RECHERCHE CORRESPONDANT L'EST RÉPUBLICAIN

Le journal quotidien, l'Est Républicain recherche activement un correspondant pour le territoire de la commune d'Étalans. Merci de vous faire connaître auprès du journal si ce rôle vous intéresse.



PÉRISCOLAIRE

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs d'Étalans est heureuse de reprendre du service pour cette rentrée 2023 ! Nous accueillons cette année une nouvelle animatrice deux midis par semaine pour renforcer l'encadrement. Une jeune apprentie vient compléter les rangs de notre solide équipe. Nous sommes prêtes à proposer de multiples animations aux enfants, à jouer, à rire, à partager notre bonne humeur !



EN 2023



PAS DE HAUSSE
DES TAUX D'IMPOSITION
PAR LA COMMUNE D'ÉTALANS

VOTRE FISCALITÉ PEUT ÉVOLUER

SI LA SURFACE DE VOTRE DOMICILE A CHANGÉ
(EXTENSION, PISCINE ...)



LE MONTANT DE VOTRE TAXE A AUGMENTÉ

SI LES AUTRES TAXES
(INTERCOMMUNALITÉ, SPÉCIALES, GEMAPI)
ONT AUGMENTÉ

SI LE COEFFICIENT DE REVALORISATION
VOTÉ PAR LE GOUVERNEMENT TOUS
LES ANS A ÉVOLUÉ
(+ 7.1% EN 2023)

UNE QUESTION ? PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE CENTRE DES IMPÔTS

Taux votés par le conseil municipal :

Taxes	2020	2021	2022	2023
Taxe sur le foncier bâti	30.58 %	30.58 %	30.89 %	30.89 %
Taxe sur le foncier non bâti	21.28 %	21.28 %	21.49 %	21.49 %
Evolution annuelle	0.0 %	0.0 %	1.0 %	0.0 %

Le produit fiscal total attendu au budget 2023 s'élève à 596 k€.

LE PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La commune d'Etalans dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 4 novembre 2004. Il a subi plusieurs fois des modifications et des révisions. C'est un document relativement complet relatant les obligations d'urbanisme à respecter en fonction des zonages.

L'ancienne commune de Charbonnières les Sapins dispose d'une carte communale depuis le 3 octobre 2015. Moins complet que le PLU, elle délimite la zone constructible du village.

Enfin, l'ancienne commune de Verrières du Grosbois ne dispose d'aucun règlement d'urbanisme. Dans ce cas, c'est le règlement général qui s'applique, à savoir le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

POURQUOI UN PLUI ?

Il s'avérait nécessaire de procéder à une harmonisation des règles.

Or, depuis le 15 juin 2015, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs dispose de la compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et s'est engagé fin 2016 dans l'élaboration du projet.

Le PLUI est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle des 47 communes de la Communauté de Communes qui organise l'aménagement du territoire. Il définit les zones constructibles sur le territoire, fixe les règles à respecter pour la construction tout en prenant en compte la protection des zones naturelles et agricoles.

L'ambition du PLUI est de prévoir et d'organiser l'avenir du territoire en relevant les défis de demain concernant l'urbanisation, l'habitat, les déplacements, le cadre de vie, le développement économique, la protection des paysages et de l'environnement et la prise en compte des risques naturels et technologiques.

COMMENT ?

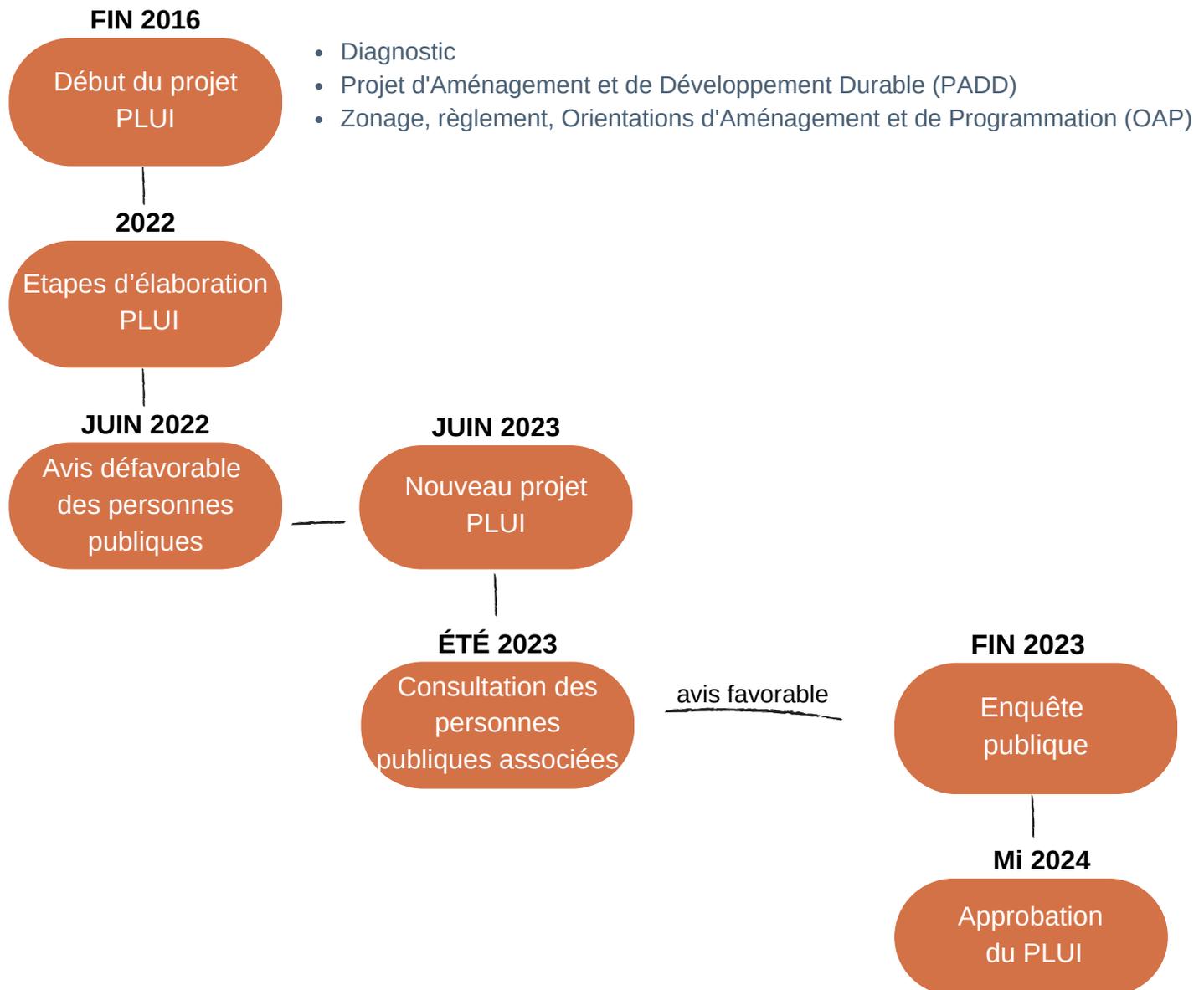
Le PLUI devait être validé avant le 31 décembre 2020.

Le projet présenté en mai 2022 a reçu des avis défavorables des personnes publiques associées. Ne respectant par ailleurs pas la loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021, de nouveaux remaniements ont dû être opérés. Ce qui a impliqué pour la commune d'Etalans de réduire les surfaces à urbaniser afin de conserver des surfaces agricoles :

- réduction équivalente à 35 logements
- rebouchage des dents creuses pour une meilleure densification urbaine



CHRONOLOGIE D'ÉLABORATION DU PLUI



ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique aura lieu **du lundi 30 octobre au mercredi 13 décembre 2023**.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie d'Etalans :

- mercredi 8 novembre de 9h00 à 12h00
- lundi 27 novembre de 14h00 à 17h00

En dehors des heures de permanence, chaque citoyen peut, en s'identifiant ou anonymement, déposer une ou plusieurs observations sur le registre papier d'enquête publique mis à disposition dans la mairie de sa commune de résidence, mais aussi sur le registre d'une autre commune et ce pendant les horaires habituels d'ouverture au public de la mairie concernée.



LES ENJEUX DU PLUI



CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Préservation et valorisation des espaces naturels et du patrimoine



HABITAT

Modération de la consommation d'espace
Construction de logements



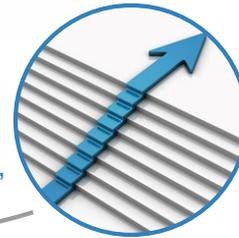
AGRICULTURE ET FORETS

Préservation des espaces agricoles et forestiers



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Espaces économiques, emplois, accueil des commerces et services, tourisme



VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION

VUE AÉRIENNE D'ÉTALANS



Source IGN

DE 1950

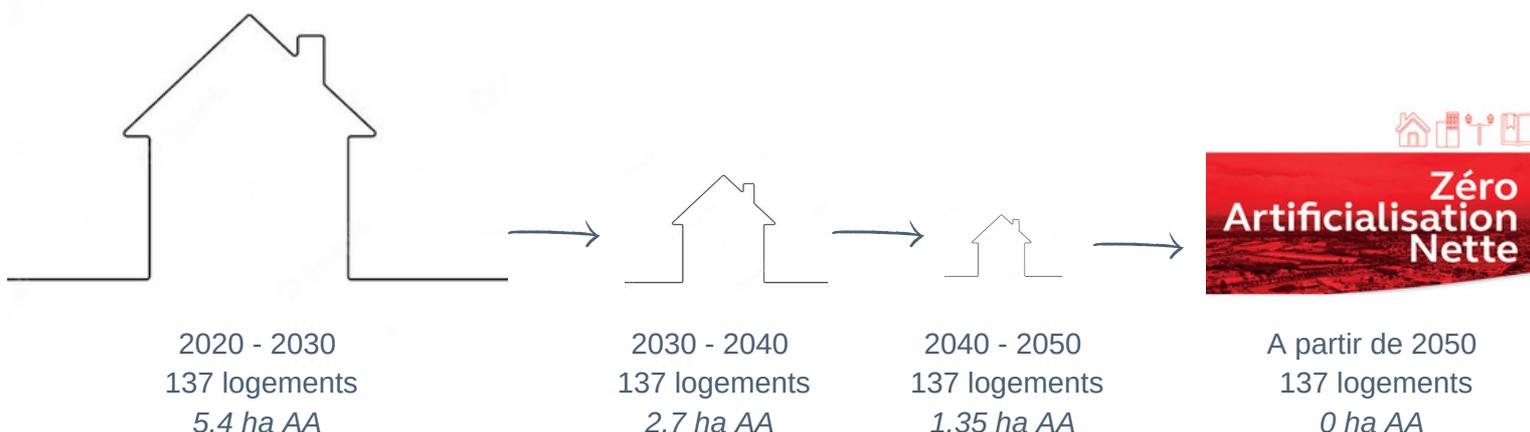


A NOS JOURS

Face à une urbanisation croissante au détriment des zones agricoles, la loi Résilience a voulu enrayer ce phénomène. Les nouveaux PLUI prennent en compte ce nouvel enjeu.

La loi prend comme référence la période 2020-2030 qui détermine la surface constructible pour la période 2030-2040 (surface divisée par 2) pour arriver à l'horizon 2050 à "zéro artificialisation". Ainsi toute nouvelle construction sera interdite au profit de la rénovation des anciens bâtiments. Il ne sera plus possible d'artificialiser de nouvelles surfaces, ni de consommer des espaces naturels, agricoles ou forestiers pour construire des logements.

Pour la commune d'Etalans, la création de 137 logements est ainsi autorisée sur une surface de 5.4 hectares pour la période 2020-2030, et donc autant de logements sur une surface réduite à 2.7 hectares (5.4/2) pour la période 2030-2040 et ainsi de suite pour arriver à 0 surface artificialisée en 2050



AA Artificialisation autorisée

L'artificialisation des sols est une problématique essentielle de l'aménagement qui a de fortes conséquences directes et indirectes sur nos territoires. Parmi les impacts directs, l'artificialisation est une des premières causes de baisse de la biodiversité. Elle contribue également à diminuer la quantité d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

L'artificialisation renforce les îlots de chaleur urbain en réduisant les espaces végétaux et en favorisant l'imperméabilisation des sols. De plus, les sols sont des réservoirs de carbone naturels et permettent le développement de la biodiversité ainsi que l'infiltration des eaux pluviales. L'artificialisation nuit fortement à ces fonctions, favorisant ainsi le changement climatique.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce jour commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918.

Le conflit fut si meurtrier qu'il fut qualifié de "Grande Guerre". La guerre 14-18 fut totale : plus de 70 pays ont participé à la guerre et 70 millions de soldats ont été mobilisés, dont 10 millions sont morts.

Chaque 11 novembre, la France perpétue la mémoire de ce conflit et rend hommage à ses soldats morts pour la France. La loi du 28 février 2012 fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit.



Heures des dépôts de gerbe à Charbonnières les Sapins et Etalans suivis de la cérémonie : informations à venir sur le site de la commune.

Toute la population est cordialement invitée à participer à l'événement.

DÉSINFECTION EAU POTABLE

Le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue engage une amélioration du procédé de désinfection pour réduire l'impact sur l'environnement et sur les dépenses.

En effet, le chlore, qui substituera le traitement actuel au bioxyde de chlore, va permettre d'atteindre trois objectifs principaux :

1. **Préserver la ressource en eau** : le chlore est un désinfectant moins agressif pour les canalisations, ce qui va limiter le vieillissement et améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable.
2. **Prolonger la durée de vie des canalisations d'eau potable et des branchements**, réduisant ainsi les dépenses d'investissement et de fonctionnement pour renouveler les conduites et réparer les fuites
3. **Sécuriser le procédé de désinfection** ; la qualité de l'eau sera identique pour l'abonné.

Les travaux ont été finalisés courant septembre pour une mise en service dans la semaine du 15 octobre 2023.



ENFIN 16 ANS ?

Tu es Français ou de double nationalité.

Fais-toi recenser !

Dans ta mairie : Avec tes pièces d'identité FR ET 2ème nationalité,

pour obtenir ton attestation de recensement, **indispensable pour les examens, les concours,...**

Ensuite tu seras convoqué pour la **Journée Défense et Citoyenneté** 12 à 16 mois plus tard, où tu obtiendras ton certificat de participation : **Indispensable pour passer le permis de conduire.**



Inscription possible via www.mon-service-public.fr

PAS DE FERMETURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

La rénovation de l'éclairage public en 2016 nous a permis de réaliser d'importantes économies. La fermeture de l'éclairage la nuit aurait permis d'accentuer le processus d'économie d'énergie et de préserver la biodiversité.

Il avait donc été décidé en Conseil municipal de fermer l'éclairage public la nuit dès le 1er avril 2022. Cependant pour des raisons techniques, il s'avère qu'il n'est pas possible de procéder à l'extinction de l'éclairage public.

Pour l'instant, le projet de fermeture de l'éclairage est en suspens. Des essais auront lieu à partir d'octobre 2023, dans la zone géographique autour de la mairie afin de trouver une éventuelle solution.



DATES À RETENIR

Jusqu'au 31 octobre, INSCRIPTIONS AFFOUAGE, en mairie uniquement

Jeudi 19 octobre, CONSEIL MUNICIPAL, espace socio-culturel à 20h00

Vendredi 20 octobre, SOIRÉE JEUX, Maison Grand à partir de 20h00

Samedi 21 octobre, SOIRÉE DANSANTE, organisée par le Comité des Fêtes, espace socio-culturel à partir de 20h00

Dimanche 5 novembre, VIDE-JOUET, organisé par l'atelier Bricolage espace socio-culturel de 8h00 à 13h00

La liste des associations et les diverses manifestations sont à retrouver sur le site d'Étalans <http://www.etalans.com>

Samedi 11 novembre, CÉRÉMONIE, monuments aux morts d'Étalans et de Charbonnières les Sapins

Jeudi 16 novembre, CONSEIL MUNICIPAL, espace socio-culturel à 20h00

Vendredi 17 novembre, SOIRÉE KARAOKÉ, Maison Grand à partir de 20h00

Samedi 25 novembre, SOIRÉE DANSANTE, organisée par le Foot, espace socio-culturel

Vendredi 15 décembre, AUDITION DE NOËL, organisé par l'école de musique intercommunale, espace socio-culturel à 20h00

ÉTAT CIVIL

AVIS DE NAISSANCE

JEUNOT Atilio le 26 juillet 2023

JEUNE Clément le 19 août 2023



MARIAGES

GIRARDET Valérie et GUILLOT Jean-Michel le 8 août 2023

TISSOT Sonia et LENGLET Michel le 12 août 2023

LENGLET Angèle et TOURNIER Anthony le 12 août 2023



AVIS DE DÉCÈS

DOMDEY Roland le 13 août 2023

DUROUX Anne le 15 août 2023

BOURGOIN Simonne née PINTA le 18 août 2023

TUPIN Jacques le 30 août 2023

VIVOT Marcel le 27 septembre 2023



CONTACT

Mairie d'Étalans

3 Rue des Granges

25580 Étalans

Téléphone : 03 81 59 21 17

E-mail: mairie@etalans.fr

Site : etalans.com

<https://www.panneaupocket.com/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 10 h - 12 h

Mercredi : 10 h - 12 h

Jeudi : 10 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 18 h

1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h

LA MAISON GRAND : TIERS LIEU

La Maison-Grand, c'est un tiers-lieu... c'est à dire un lieu qui n'est ni le travail ou l'école, ni le foyer familial, où des personnes de différents horizons viennent se rencontrer autour de nombreuses activités pensées, conçues et animées par les membres de l'association.

A la Maison-Grand, située 26 grande rue, nous organisons nos actions autour de 4 pôles : un atelier coopératif et un fablab, animés par La Chignole, un espace de travail partagé et un café associatif.

Ce dernier propose à nos adhérents des évènements festifs, inclusifs, intergénérationnels et culturels tout au long de l'année : soirées jeux, café-concert, soirées lecture, projections de film, scène ouverte, expositions, conférences et débats, etc.

Cette fin d'année :

- le 20 octobre : soirée jeux
- le 17 novembre : soirée karaoké
- début décembre : soirée lecture
- le 22 décembre : soirée jeux



Ce dimanche 24 septembre, à l'occasion d'un "Cherche et trouve" géant dans les rues de la commune qui a rassemblé plus de 120 participants et une vingtaine de bénévoles dont un gros contingent de jeunes de la classe jeux du collège Edgar Faure à Valdahon - merci à eux ! -, nous avons lancé notre campagne d'adhésion.

Si vous souhaitez participer aux prochains évènements, n'hésitez pas à nous rejoindre en scannant le QR code ci-joint !

Au-delà des moments de convivialité et de ces rencontres humainement riches à venir, nous serons heureux de pouvoir échanger et compter sur vos idées et propositions pour continuer à faire grandir la Maison-Grand (décoration et aménagement intérieur, réflexions aux travaux sur le bâti, thèmes d'animations, etc.).

Grandement vôtre !

L'équipe de la Maison-Grand.



Agenda des évènements

En plus des dates citées ci-dessus, voici les évènements organisés par le fablab et l'atelier coop :

- le rendez-vous des tourneurs sur bois, le deuxième samedi de chaque mois, de 9h00 à 12h00
- initiation au dessin 3D, jeudi 19 octobre, de 20h00 à 22h00
- initiation Arduino, samedis 18/11 et 25/11, de 9h00 à 11h30
- initiation à l'impression 3D, mardi 12 décembre, de 20h00 à 22h00

FOCUS : CHERCHE ET TROUVE LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023



Dimanche 24 Septembre, à la Maison Grand (Tiers-lieu et café associatif) se déroulait un jeu "cherche et trouve géant". Concept original et amusant imaginé par Daniel Prost, il s'agissait de 24 épreuves différentes (rallye photo, course d'orientation, énigmes, casse-tête...) situées dans des endroits typiques du village. Les 120 participants, organisés en équipe, se sont pris au jeu et ont sillonné les rues d'Etalans, à pied ou à vélo. Ambiance très conviviale, la matinée s'est conclue par un repas partagé, autour de planches apéro. L'équipe d'animation salue le soutien reçu par un groupe de jeune venu prêté main forte dans l'organisation et la confection des crêpes.

